



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
31 mars 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2015**

1<sup>er</sup> au 9 juin 2015, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – programmes de pays  
et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Prolongations de programmes de pays**

*Résumé*

La présente note contient des informations sur la prolongation du programme de pays du Liban, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la Somalie, de la République Unie de Tanzanie et du Yémen. Les demandes de première prolongation d'un an au plus sont approuvées par le Directeur exécutif et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation sont soumises au Conseil pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de la prolongation d'un an des programmes de pays de la Somalie, de la République Unie de Tanzanie et du Yémen, comme indiqué dans le tableau 1.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la deuxième prolongation du programme de pays du Liban, de la quatrième prolongation du programme de pays de la République arabe syrienne et de la prolongation de deux ans du programme de pays de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, comme indiqué dans le tableau 2.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (15 juin 2015).



Tableau 1  
**Prolongations de programmes de pays approuvées par le Directeur exécutif**

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de prolongation approuvée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
<b>Somalie</b>	2011-2015	2016	En 2016, la programmation du développement jouera un rôle de plus en plus important en Somalie. Le Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour la Somalie (2014-2016) est aligné sur le Pacte pour la Somalie qui devrait être opérationnel en 2015/2016 et porte sur cinq objectifs de consolidation de la paix et de l'État. L'équipe de pays des Nations Unies (EPNU) a décidé de solliciter une prolongation d'un an des programmes de pays actuels afin de les aligner entièrement sur le cadre et le cycle de développement national.
<b>République-Unie de Tanzanie</b>	2011-2015	Juillet 2015 à juin 2016 (un an)	Le Gouvernement de la République Unie de Tanzanie met en œuvre un certain nombre de processus qui influenceront de manière significative ses priorités nationales concernant le programme de développement pour l'après-2015, étant donné que la stratégie de réduction de la pauvreté et le plan de développement national actuels arriveront à leur terme vers la mi-2016. Le Gouvernement et l'EPNU se sont accordés sur une prolongation d'un an du Plan d'aide au développement des Nations Unies afin de l'harmoniser avec les processus nationaux de planification et d'évaluation.
<b>Yémen</b>	2012-2015	2016	Au cours de l'année dernière, des événements politiques majeurs se sont produits au Yémen, avec des manifestations qui ont paralysé la capitale et entraîné des violences. En réponse à la crise politique et humanitaire en cours, le Gouvernement a prolongé le Plan de transition pour la stabilisation et le développement. Le Gouvernement et l'EPNU ont convenu de prolonger le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) d'un an afin de l'harmoniser avec le Plan de transition.

Tableau 2  
**Prolongations de programmes de pays nécessitant l’approbation du Conseil d’administration**

Pays	Période sur laquelle portait le programme d’origine	Période de la prolongation proposée	Motif de la prolongation		
			Développement national	Harmonisation à l’échelle du système des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions diverses
<b>Liban</b>	2012-2014 2015 (première prolongation)	2016 (deuxième prolongation)	La crise des réfugiés syriens a rendu encore plus vulnérable les institutions de l’État libanais déjà fragiles, et a également affecté les processus de programmation du développement du système des Nations Unies dans le pays. Le contexte actuel requiert des efforts coordonnés afin d’apporter l’aide humanitaire nécessaire et promouvoir un développement à long terme pour atténuer l’impact socioéconomique de cette crise. Étant donné que la nécessité d’une stabilisation s’impose de plus en plus en raison du prolongement de la crise, le Gouvernement du Liban et la communauté internationale ont élaboré un Plan de réponse à la crise libanaise (LCRP) pour la période 2015-2016.	Le Gouvernement du Liban et l’EPNU ont convenu de prolonger le PNUAD actuel d’un an de plus. Cela permettra au FNUAP, à l’UNICEF et au PNUD de réajuster leurs programmes pour mieux répondre à la crise humanitaire. Le LCRP sera adopté comme un cadre pour la réponse humanitaire; il est axé sur la protection et les besoins matériels des réfugiés, l’assistance de base et les besoins communautaires dans les régions les plus affectées, ainsi que sur le renforcement des institutions et de l’économie.	Parmi les principales interventions identifiées dans le cadre du LCRP, on peut citer le renforcement des capacités techniques afin d’offrir des services de santé reproductive de qualité supérieure, l’autonomisation des jeunes pour qu’ils puissent opérer des choix éclairés en matière de santé reproductive, le soutien aux compétences nationales pour la production de données de qualité supérieure afin d’éclairer le processus de prise de décision et d’élaboration de programmes, le renforcement des capacités techniques afin de promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes et le renforcement des capacités des ONG pour une meilleure protection de la jeune fille et une meilleure réponse à la violence sexiste.

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>		
			<i>Développement national</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Mise en œuvre ou autres questions diverses</i>
<b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b>	2012-2015	2016-2017 (prolongation de deux ans)	La Papouasie-Nouvelle-Guinée a bien avancé dans la mise en place de politiques et de plans visant à réaliser les objectifs issus de la Conférence internationale sur la population et le développement. Des efforts concertés doivent être déployés afin de surmonter les obstacles qui entravent le développement humain.	Le Gouvernement a demandé au FNUAP, au PNUD et à l'UNICEF de prolonger le PNUAD actuel jusqu'en 2017 afin de l'harmoniser avec la prolongation de deux ans du Plan de développement à moyen terme du pays pour la période 2011-2015. Conformément à la demande du Gouvernement, l'EPNU a décidé de prolonger le PNUAD de deux ans, jusqu'au 31 décembre 2017.	Le Gouvernement a prolongé le Plan de développement à moyen terme pour la période 2011-2015 afin d'y incorporer de nouvelles stratégies nationales, en particulier la Stratégie nationale pour un développement durable responsable. Une prolongation de deux ans du programme de pays actuel permettra de disposer du temps nécessaire pour élaborer le prochain programme de pays en consultation avec tous les acteurs concernés et sur la base des nouvelles priorités nationales.
<b>République arabe syrienne</b>	2007-2011 2012 2013 2014	2015 (quatrième prolongation)	La République arabe syrienne fait face à une urgence humanitaire complexe prolongée depuis plus de quatre ans. Le nombre de personnes victimes de la violence a atteint 12,2 millions, y compris 7,6 millions de personnes déplacées. La migration accrue vers les pays voisins a davantage fragilisé la stabilité régionale. Étant donné que la nécessité d'une stabilisation	Le système des Nations Unies se concentre sur les appels humanitaires et la planification de la réponse à court terme. Les agences des Nations Unies sollicitent des prolongations de leurs programmes de pays actuels jusqu'à ce que le plan stratégique en vue de l'assistance des Nations Unies prenne effet en janvier 2016. A l'instar des autres agences des Nations Unies, le FNUAP cherche à prolonger son	Tout en mettant l'accent sur l'assistance et la fourniture de services aux populations victimes de la violence, la prolongation du programme de pays permettra au FNUAP de a) renforcer et d'appuyer les capacités nationales aux fins de fourniture de services de base en matière de santé reproductive; et de b) développer des partenariats avec des organisations féminines et

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>		
			<i>Développement national</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Mise en œuvre ou autres questions diverses</i>
			s'impose de plus en plus, le Gouvernement syrien et le système des Nations Unies, afin d'y apporter une réponse, préparent en 2015 un cadre stratégique à moyen terme en vue de l'assistance des Nations Unies prévue dès 2016.	programme de pays pour une quatrième année, pour commencer à préparer le nouveau programme de pays qui sera présenté au Conseil d'administration à sa première session ordinaire en janvier 2016.	communautaires afin de faciliter l'accès des populations affectées aux services de santé sexuelle et reproductive et aux services de lutte contre la violence sexiste, y compris apporter un soutien psychologique aux populations les plus vulnérables.